



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montagne

Question écrite n° 103558

Texte de la question

M. Jean Lassalle interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur le devenir des friches touristiques dans les massifs montagneux. En effet, dans le bulletin de l'association géographique française de 1997 (bulletin n° 3), 13 sites de friches touristiques sont répertoriés, répartis sur l'ensemble des massifs montagneux. C'est pourquoi il lui demande à la fois le nombre actuel de friches touristiques par massif montagneux et si des actions de résorption sont envisagées pour ces sites.

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103558

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2524

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)